

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

Procès-verbal de la réunion régulière du 5 mars 2018, tenue à l'hôtel de ville d'Ulverton, 151, route 143, Ulverton (Québec), à 19 h 30, sous la présidence de Jean-Pierre Bordua, maire; Louise Saint-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente.

PRÉSENCES : JACQUES POLIQUIN
FRANCE BOUTHILLETTE
ROBERT BÉLANGER
CARL ARCAND
CLAUDE LEFEBVRE
MARK CROSS

AUCUNE ABSENCE

IL Y A QUORUM.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 035-2018 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu d'ouvrir l'assemblée à 19 h 34.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 036-2018 Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 5 FÉVRIER 2018

Rés. 037-2018 Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 5 février 2018, avec les corrections aux numéros des résolutions.

ADOPTÉ

4. ADOPTION DES COMPTES DU 2 FÉVRIER AU 2 MARS 2018

Rés. 038-2018 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu d'adopter les déboursés pour la période du 2 février au 2 mars 2018 au montant de 36 664,27 \$.

ADOPTÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS LES RAPPORTS DU MAIRE ET DES COMITÉS

6. CORRESPONDANCE : DÉPOSÉE

7. PERMIS ÉMIS DEPUIS LE 15 JANVIER 2018 : 2

1 abattage d'arbres
1 lotissement

8. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS : 15 MINUTES

9. RÉOLUTION POUR IMPUTER LA DÉPENSE DE LOCATION DES CONTENEURS AU POSTE DE RÉSERVE PRÉVU À CET EFFET POUR L'EXERCICE 2017

Rés. 039-2018 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'imputer la dépense de location des conteneurs de 2017 au poste de réserve prévu à cet effet.

ADOPTÉ

10. **RÉSOLUTION POUR OCTROYER LE CONTRAT DE RECHARGEMENT, NIVELAGE ET COMPACTION SUR LE CHEMIN LASALLE (TECQ # 22)**

Rés. 040-2018

ATTENDU QUE nous avons reçu deux soumissions à la suite de l'appel d'offres 2018-01 fait auprès de quatre (4) entrepreneurs et ce, pour le contrat de rechargement, nivelage et compaction du chemin Lasalle;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire respecte en tous points le cahier des charges selon le comité de validation mandaté pour la vérification des soumissions;

ATTENDU QUE Jim Coddington est le plus bas soumissionnaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu d'octroyer ce contrat à Jim Coddington au montant de 34 492,50 \$ (taxes incluses). À noter que ce montant est estimé sur la base d'une quantité de 2 500 t de gravier. Le prix à la tonne est de 11,48 \$.

ADOPTÉ

11. **AVIS DE MOTION**

Avis est donné par Jacques Poliquin qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté pour adoption, le règlement numéro 475-2018 visant à :

- modifier le règlement 474-2018 par l'augmentation du montant d'emprunt à 509 894 \$ et par l'ajout, à l'article 4, d'une clause de taxation.

Louise Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire trésorière

12. **RÉSOLUTION POUR CONFIER À LA FIRME EXP LE MANDAT DE LANCER L'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX PRÉVUS SUR LE CHEMIN MOONEY (RIRL), D'ANALYSER LES SOUMISSIONS ET DE FAIRE SES RECOMMANDATIONS AU CONSEIL**

Rés. 041-2018

Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu de confier à la firme EXP le mandat de lancer l'appel d'offres pour les travaux l'asphaltage du chemin Mooney (RIRL), à la suite de l'approbation des devis par le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. EXP fera également l'analyse des soumissions reçues et déposera ses recommandations au conseil pour l'octroi du contrat.

ADOPTÉ

13. **RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA VENTE D'IMMEUBLES DE CERTAINS PROPRIÉTAIRES ENDETTÉS ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES**

Rés. 042-2018

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a préparé un état des propriétaires endettés envers la Municipalité pour taxes municipales impayées de plus d'un an;

Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Carl Arcand et résolu unanimement de confier à la directrice le mandat de transmettre les comptes de taxes des matricules ci-dessous mentionnés pour réclamation à la MRC si les comptes ne sont pas payés au plus tard le 14 mars 2018, par l'entremise d'une institution bancaire ou par chèque visé :

0365 61 3072 / 0263 12 6860/ 0063 81 0443

La vente pour défaut de paiement de taxes, qui se tiendra le 14 juin 2018 à la MRC, au 810 Montée du Parc, Richmond, à 10 h.

ADOPTÉ

14. **RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ADJOINTE À LA DIRECTION À PARTICIPER AU CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX**

Rés. 043-2018

Il est proposé par Carl Arcand appuyé par Mark Cross et unanimement résolu d'autoriser l'adjointe à la direction à participer au congrès annuel de l'association des directeurs municipaux (ADMQ) qui se tiendra à Québec en juin 2018 et de lui rembourser ses dépenses selon les taux en vigueur.

ADOPTÉ

15. **RÉSOLUTION POUR RETENIR LES SERVICES D'UN LABORATOIRE POUR VALIDER LA CONFORMITÉ DE LA COMPACTION DU GRAVIER SPÉCIFIÉE AU CAHIER DE CHARGES 2018-01 (CHEMIN LASALLE / TECQ # 22)**

Rés. 044-2018

ATTENDU QUE les travaux d'infrastructure autorisés dans le cadre du programme TECQ (Taxe sur l'essence et contribution du Québec) sont des travaux d'immobilisation où nous devons nous assurer d'une certaine pérennité;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas l'expertise pour confirmer que les travaux respectent certains critères spécifiés au cahier des charges, entre autres la compaction exigée et la granulométrie du gravier;

ATTENDU QUE les dépenses engendrées pour confirmer les exigences des critères spécifiés sont facturables dans le cadre du programme TECQ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu de retenir les services d'une firme ou d'un laboratoire pour procéder à l'analyse/vérification de la compaction et de la granulométrie du gravier dans le cadre du contrat 2018-01.

ADOPTÉ

16. **RÉSOLUTION POUR ADHÉRER AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ DE TRANS-APPEL POUR L'ANNÉE 2018**

Rés. 045-2018

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ulverton a identifié un besoin de transport adapté au sein de sa population;

Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu que la Municipalité d'Ulverton

- accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté tel que stipulé initialement dans le Protocole d'entente ;

- accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans - Appel inc. l'organisation du service de transport adapté ;

- accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2018 et de payer la quote-part établie à 3,85 \$ par personne pour un montant total de 1 524,60 \$ (pour 11 mois) ;

- accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2018: 3,25 \$ pour un déplacement local, 7,50 \$ pour un déplacement hors-territoire (Sherbrooke).

- accepte les prévisions budgétaires 2018 de l'organisme Trans-Appel inc.

ADOPTÉ

17. **RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT D'UNE CORBEILLE FUNÉRAIRE À LA SUITE DU DÉCÈS DE MADAME FRANCINE RICHARD**

Rés. 046-2018

ATTENDU QUE Madame Francine Richard, décédée le 1^{er} mars 2018, a occupé le poste de directrice générale à la Municipalité d'Ulverton;

Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de faire parvenir une couronne funéraire au Centre funéraire Yves Houle pour exprimer les condoléances de la Municipalité.

ADOPTÉ

18. **AFFAIRES NOUVELLES**

A. RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE POUR LA SÉCURITÉ CIVILE

Rés. 047-2018

Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'autoriser l'achat d'un équipement de protection personnelle pour le maire et le troisième membre du comité de sécurité civile et ce, pour un montant de l'ordre de 1 000 \$.

ADOPTÉ

18. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

19. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROPOSÉ PAR Claude Lefebvre

L'assemblée est levée à 21 h 32.

Jean-Pierre Bordua, maire

Louise Saint-Pierre, secrétaire-